

PROCÈS-VERBAL

4^e réunion

Le mercredi 14 décembre 2011

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence du vice-recteur à la recherche, le P^r Jacques Beauvais, conformément à l'article 43.1 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^{re} Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
M ^{me} Julie Chouinard	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^r Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration

Le P^r Sébastien Lebel-Grenier, doyen de la Faculté de droit, arrive au cours des échanges relatifs au point 3 de l'ordre du jour (CU-2011-12-14-03) et le P^r Pierre Cossette, doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, arrive au cours des échanges relatifs au point 4 de l'ordre du jour (CU-2011-12-14-04).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P ^r Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Conseil universitaire **Année 2011-2012**

M. Guillaume Raymond	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Renaud Giraldeau	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Michèle Vatz-Laaroussi	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Luce Samoïsette	Rectrice
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

CU-2011-12-14-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- modifié le titre du point 6.1.2 de l'ordre du jour pour : « Maîtrise en communication – création de programme – approbation »;
- ajouté le point 13.5 Universidad Autónoma Metropolitana (Mexique) – accord de coopération scientifique et technologique – renouvellement – approbation – autorisation de signature.

CU-2011-12-14-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2011

La secrétaire générale informe les membres que la résolution CU-2011-10-05-09 a été modifiée pour tenir compte de la nouvelle appellation de l'Hôpital Charles LeMoyné en celle de *CSSS Champlain-Charles-Le Moyné*.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été transmis aux membres.

CU-2011-12-14-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2011

Résolution CU-2011-06-08-06 – La vice-rectrice aux études informe les membres qu'elle a reçu de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) une demande de complément d'information relativement au projet de programme de doctorat en recherche et intervention en psychologie de la Faculté des lettres et sciences humaines soumis à la CEP pour évaluation de la qualité. La vice-rectrice a transmis cette demande à la Faculté pour élément de réponse.

Résolution CU-2011-06-08-07 – La vice-rectrice aux études informe les membres que la fermeture et la création de certains programmes de mineures et de certificats de la Faculté des sciences ont une incidence sur les programmes de baccalauréat multidisciplinaire et de baccalauréat en philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines. Les modifications seront apportées par les personnes concernées.

Résolution CU-2011-06-08-08 – La vice-rectrice aux études informe les membres qu'elle a reçu de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) une demande de complément d'information relativement au projet de programme de maîtrise en sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé soumis à la CEP pour évaluation de la qualité. La vice-rectrice a transmis cette demande à la Faculté pour élément de réponse.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2011-12-14-04

Communication de la rectrice

Le président informe les membres du conseil des sujets suivants :

- événement tenu le 22 novembre 2011 au Campus de Longueuil afin de souligner le 20^e anniversaire de l'affiliation du CSSS Champlain - Charles-Le Moyné à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université;
- troisième édition du magazine *Innovation* encartée dans le journal *La Tribune* du 7 décembre 2011. Il mentionne que ce magazine est mis en ligne sur le site internet de La Tribune. C'est un excellent outil de recrutement étudiant dans les programmes de maîtrise et de doctorat de l'Université de Sherbrooke et aussi de rayonnement de l'innovation à l'Université;
- prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec pour l'édifice principal du Campus de Longueuil, soit le premier prix du jury dans la catégorie des bâtiments commerciaux de 2 M\$ et plus.
- approbation unanime par le conseil d'administration, à sa séance extraordinaire du 14 décembre 2011, de la recommandation du conciliateur dans le cadre de la négociation avec le Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS).

La vice-rectrice aux études fait état des demandes d'admission traitées à ce jour pour le trimestre d'hiver 2012. À la suite d'une question d'un membre, la vice-rectrice aux études fera une vérification relativement aux impacts d'une décision récente sur le moment où le premier versement du dépôt de confirmation est exigé des étudiantes et des étudiants pour confirmer leur admission dans un programme à temps complet.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2011-12-14-05

Microprogramme de 2^e cycle sur la mise en œuvre d'un dossier de santé informatisé – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2^e cycle sur la mise en œuvre d'un dossier de santé informatisé de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, sous réserve d'une ratification par son conseil de faculté et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2012.

CU-2011-12-14-06

Maîtrise en communication – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de maîtrise en communication de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2012;
- autorise la fermeture du cheminement en communication, rédaction et multimédia de la maîtrise en études françaises lorsque le processus de création de la maîtrise en communication sera terminé.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2011-12-14-07

Universidad Nacional de Cuyo (Argentine) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire modifie la version espagnole de l'accord de coopération scientifique et technologique avec l'Universidad Nacional de Cuyo en enlevant, à l'article 2 c), les mots « en matematicas », et ce, pour le rendre conforme à la version française dudit accord.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Universidad Nacional de Cuyo (Argentine) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation), en y incluant la modification suggérée dans la version espagnole dudit accord;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-12-14-08

Institut universitaire de technologie (IUT) Sénart Fontainebleau (France) – accord de coopération – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération (Projet de parcours d'études mixtes) entre l'Institut universitaire de technologie (IUT) Sénart Fontainebleau (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des sciences);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-12-14-09

Université de Gand (Belgique) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université de Gand (Belgique) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-12-14-10

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) (France) – accord de coopération scientifique et technologique – convention spécifique No 1 – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté de génie);
- approuve la convention spécifique No 1 entre l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté de génie);
- autorise la rectrice ou la secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, l'accord, tel qu'il apparaît à l'annexe 1, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, la convention, telle qu'elle apparaît à l'annexe 2, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord et de la convention, toute modification mineure à ces documents, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord et de la convention, des ajouts ou des modifications à ces documents, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-12-14-11

Universidad Autónoma Metropolitana (Mexique) – accord de coopération scientifique et technologique – renouvellement – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Universidad Autónoma Metropolitana (Mexique) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

RAPPORTS ET INFORMATION

Secrétariat général

CU-2011-12-14-12

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAHQ) – entente de partenariat

La secrétaire générale informe les membres du conseil universitaire de l'entente de partenariat récemment établie entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAHQ) et l'Université de Sherbrooke (document en annexe). La doyenne de la Faculté des lettres et science humaines complète l'information en présentant les possibilités qu'offre cette entente.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2011-12-14-13

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2011-2012, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 15 février 2012, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

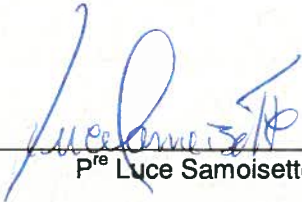
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2011-12-14-14

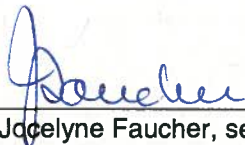
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 15 février 2012.



P^{re} Luce Samoisette, présidente



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire